
Clinique juridi- que du Mile End

**Rapport
d'activités**

**1^{er} octobre 2012 au
30 septembre 2013**



Historique

La Clinique juridique du Mile End a été fondée en 2002 par Me Geeta Narang. Ainsi, un soir par semaine, Me Geeta Narang offrait de manière bénévole de l'information et répondait aux questions juridiques des citoyens à faible revenu.

Le service s'est rapidement fait connaître et la demande grandissante a nécessité le recrutement d'étudiants en droit et la participation d'avocats additionnels. Le service individuel est offert aux locaux du centre communautaire Mission Mile End depuis maintenant 11 ans.

En 2008, alors bénévole de la Clinique, Me Colin Irving fonde une clinique satellite dans un autre quartier, dans le Sud-Ouest de Montréal, soit la Clinique juridique Tynedale St-Georges laquelle devait répondre à des besoins similaires à ceux de la Clinique juridique du Mile End.

Aujourd'hui, la Clinique juridique du Mile End accueille environ 15 clients par semaine.

Mission

L'objectif de la Clinique juridique du Mile End, tel qu'énoncé dans ses règlements généraux est «de promouvoir l'accès à la justice».

La fonction principale de la Clinique juridique du Mile End consiste à aider les gens à bénéficier d'un traitement équitable face à la justice. Nous croyons que personne ne devrait faire face à des problèmes juridiques sans les connaissances requises pour protéger et faire valoir ses droits.

Outre l'assistance donnée aux personnes dont la cause est judiciairisée, la Clinique

aide les gens qui ne sont pas encore parties à des procédures judiciaires, mais qui vivent des problèmes de nature juridique.

Domaines d'action

Sauvegarde d'un droit fondamental : l'Accès à la justice

La Clinique croit au principe fondamental de justice qu'est l'égalité de traitement devant la loi. Or, face au constat qu'une part importante de la population québécoise est incapable de payer les services d'un avocat et que la majorité des personnes gagnant un revenu d'emploi ne sont pas admissibles à l'aide juridique gratuite ou avec contribution, nous croyons que cette égalité de traitement fait défaut dans notre système de justice actuel.

Nous participons activement à l'amélioration de l'accès à la justice de par nos consultations juridiques gratuites tous les mercredis de 16h à 19h. Ces services nous obligent à mobiliser les avocats à avoir une pratique *Pro Bono* à la Clinique juridique du Mile End.

Moyen de lutter contre la pauvreté

C'est en raison de l'interrelation entre les problèmes sociaux, familiaux, financiers et juridiques que notre service constitue un moyen de lutter contre la pauvreté. Ainsi, les individus ayant des moyens financiers limités sont à risque de voir leurs conditions de vie affectées de manière grave et irréparable lorsque confrontés à des problèmes légaux. Dans cette optique, il est logique que la Clinique intervienne dans des domaines de droit qui sont centraux pour l'individu, soit le droit du logement, le droit de la famille, le droit du travail, et l'immigration.

Collaborations

Collaboration avec le milieu communautaire

En 2012-2013 la Clinique a poursuivi son partenariat avec la Mission Communautaire Mile End.

Depuis 2002, cet organisme nous prête ses locaux, ce qui permet à nos bénévoles d'accueillir les membres du public le mercredi. Les intervenants sociaux de la Mission du Mile End continuent de référer des bénéficiaires sans revenu ou à faible revenu vers notre service lorsqu'ils constatent un besoin d'information ou de conseil juridique.

La Clinique est également liée avec le centre communautaire Tyndale St-Georges, qui, depuis 2008, prête un local pour les consultations juridiques le mardi soir offertes jusqu'en juin 2013 par Me Irving et des étudiants. Ainsi, la clientèle de ce centre communautaire situé dans le quartier Petite Bourgogne, dans le Sud-Ouest de Montréal, ainsi que toute la population de ce quartier défavorisé, ont accès à des conseils juridiques gratuits à proximité de leur domicile. En fait, à compter de janvier 2014, et suite au départ de Me Irving, l'équipe du Mile End gèrera la Clinique Tyndale directement.

La Clinique entretient également des liens avec d'autres cliniques juridiques de la région de Montréal. Ayant souvent des mandats et des champs d'expertise différents, les cliniques juridiques populaires se réfèrent mutuellement des clients afin d'optimiser l'utilisation des ressources limitées et offrir le meilleur service possible à la population.

Rappelons que la Clinique juridique du Mile End se distingue d'autres organismes en rai-

son de sa capacité à livrer des opinions juridiques de par la participation d'avocats. Ainsi, en plus de pouvoir vulgariser le droit à nos clients, avec la contribution des étudiants bénévoles, nos avocats bénévoles peuvent aider un client à préparer des documents juridiques et lui conseiller les pistes d'action appropriées à sa situation juridique.

Collaboration avec le milieu universitaire

La Clinique juridique du Mile End participe à la formation académique des étudiants.

La faculté de droit de l'Université McGill est partenaire avec la Clinique juridique depuis 2005. Pour l'année 2012-2013 quatre étudiants de l'Université McGill ont réalisé un stage au sein de la Clinique durant l'année scolaire alors que trois autres ont intégré l'équipe durant la période d'été.

Depuis 2009, la faculté de droit de l'Université de Montréal offre également un stage crédité en milieu communautaire à ses étudiants. C'est dans ce cadre que la Clinique a accueilli deux stagiaires de l'Université de Montréal durant l'année scolaire 2012-2013.

Selon les commentaires des étudiants, ceux-ci apprécient leur expérience terrain à la Clinique juridique qui leur permet la rencontre avec de "vraies personnes", de traiter de "vrais dossiers" et d'assumer de véritables responsabilités.

L'équipe

Personnel

Durant l'année 2012-2013, la Clinique a été gérée par Me Christine Paquin, directrice générale.

Me Paquin a obtenu le soutien de 2 coordonnateurs de services juridiques, soit Sasha Cragg-Gore de septembre 2012 à avril 2013, puis Lluc Cerdà de mai à juillet 2013.

Me Paquin assure la gestion, l'encadrement des bénévoles, la recherche de financement et la coordination du travail légal des étudiants. Les coordonnateurs de services juridiques assurent le service d'accueil le mercredi.

Laura Damecour, Sarah Marinier-Doucet et Melissa Zampini ont été les 3 employées d'été.

Conseil d'administration

En décembre 2012, Me Geeta Narang, Me Stéphanie Bachand et Me Sara Gauthier ont intégré le conseil d'administration. En mars 2013, Me Karen Kear-Jodoin a été nommée juge à la Cour supérieure du Québec et a donc dû quitter le C.A. de la Clinique. La professeure Alana Klein a pris la relève de Me Irving comme présidente du conseil d'administration en juin 2013. Me Michèle Moreau s'est également jointe au C.A. en juin.

Bénévoles

En plus du travail des étudiants, la Clinique juridique du Mile End a su compter sur l'implication de 30 bénévoles, dont 25 avocats.

Activités

Participation aux événements en lien avec la mission de l'organisme

En novembre 2012, Me Paquin a été modératrice d'une table ronde sur l'accès à la justice lors de la journée carrière en intérêt public et justice sociale à la Faculté de droit de

l'Université McGill. Le même mois, elle participe à la 4^e conférence nationale sur le pro bono à Montréal intitulée « Pro Accès- Pro Justice-Pro Bono » ainsi qu'à un forum réunissant plusieurs cliniques juridiques du Québec. Enfin, en mars 2013, Me Paquin rencontre des étudiants dans le cadre d'un 5 à 7 organisé par le Women's Caucus de McGill.

Regroupement des organismes communautaires juridiques

La Clinique juridique du Mile End fait maintenant partie du *Regroupement des organismes communautaires juridiques* formé au terme du forum des cliniques juridiques. Les membres du regroupement encore informel ont décidé de joindre leurs efforts dans leurs représentations auprès du gouvernement relativement au Fonds Accès Justice, soit le fonds créé par le gouvernement ayant notamment pour mission de soutenir les organismes communautaires qui oeuvrent en justice. Me Paquin a eu un rôle actif dans les démarches du regroupement et avec quelques autres représentants, elle a rencontré tour à tour les représentants de partis politiques ainsi que la sous-ministre de la justice et les membres du Comité consultatif du Fonds Accès Justice.

Ateliers juridiques à l'intention des locataires du Plateau-Mont-Royal

Grace à la collaboration de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, la Clinique juridique du Mile End a tenu entre décembre 2012 et mars 2013, 16 ateliers sur le droit du logement offerts par des avocats spécialisés dans le domaine.

Activité étudiante

De leur propre initiative, le 17 janvier 2013 les étudiants de la Clinique ont organisé une soirée dansante de levée de fonds

L'événement est un franc succès et rapporte quelques milliers de dollars à la Clinique.

Ouverture d'été

Grâce au programme du gouvernement fédéral visant à favoriser les emplois d'été, la Clinique juridique du Mile End a obtenu 3 subventions afin d'embaucher 3 étudiants d'été pour une durée de 9 semaines. Ce soutien a permis à la Clinique juridique du Mile End d'ouvrir ses portes du 1 mai au 10 juillet 2013 en plus de voir à la préparation d'un bulletin annuel d'information.

5 à 7- 10 septembre 2013

La Clinique juridique du Mile End consacre son 5 à 7 annuel à la mémoire de Me Colin Irving. Outre Me Narang et Me Paquin, Me David Laflamme, ancien étudiant de la clinique, Me Siemmatychi, impliquée à la Clinique Tyndale, ainsi qu'une ancienne cliente de la Clinique ayant connu Me Irving prononcent tous quelques mots en l'honneur de Me Irving. La participation de la communauté juridique est significative et c'est lors de cet événement que l'équipe de la Clinique apprend que IRVING MITCHELL KALICHMAN lui apportera un soutien financier pour une durée de cinq ans.

Partenariats

Il est primordial de souligner le soutien financier exceptionnel renouvelé de feu Me Colin Irving ainsi que ceux de la fondation ECHO et de la Fondation Bannerman. En septembre 2012, la Clinique juridique du Mile End a également reçu un appui de la Caisse Desjardins Versants-du-mont-Royal.

Le 10 septembre 2013, lors du 5 à 7, Me Doug Mitchell a annoncé que la firme IRVING MITCHELL KALICHMAN s'engageait à verser la somme de 50 000 \$ sur une période de 5 ans (10 000 \$ par année) afin de

soutenir les activités de la Clinique. Ce don est octroyé en hommage aux efforts soutenus de Me Irving dans la promotion de l'accès à la justice et à son dévouement à la Clinique.

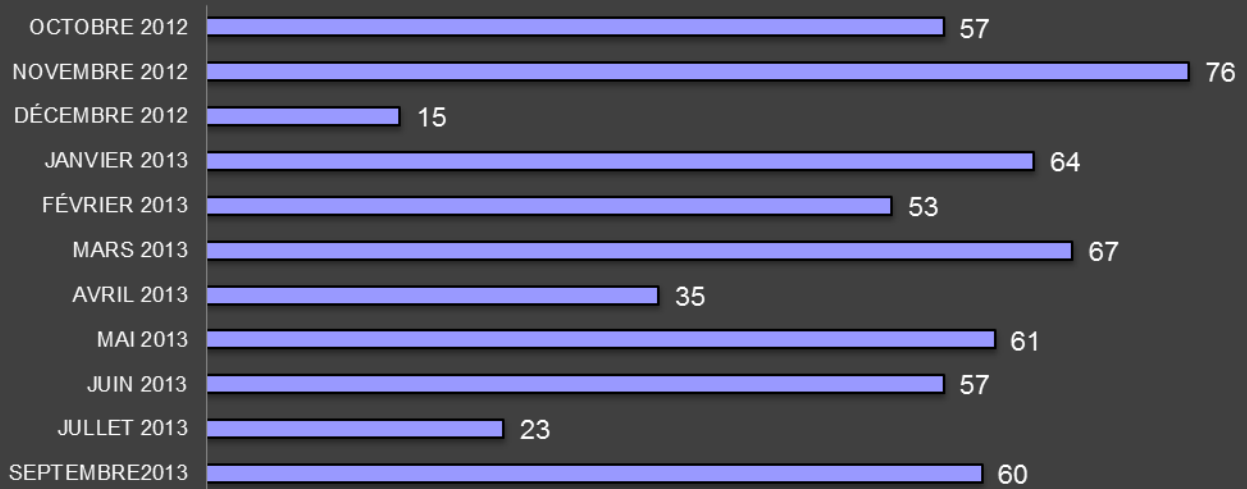
La Clinique du Mile End est également heureuse d'avoir profité pour la première fois d'une contribution de 5000 \$ par le Ministère de la Justice.

À la toute fin de l'année financière 2012-2013, la Clinique juridique du Mile End a obtenu un appui pour un projet particulier de la Fondation du droit de l'Ontario : la subvention de plusieurs milliers de dollars permettra à la Clinique en 2014 de donner un nouveau visage à son site web, d'embaucher une aide administrative à temps partiel pour une durée de 2 ans, de gérer la Clinique Tyndale pour une durée de 2 ans, d'obtenir une opinion juridique indépendante pour améliorer les pratiques de la Clinique en plus de procéder à la refonte du système de gestion de données pour les clients.

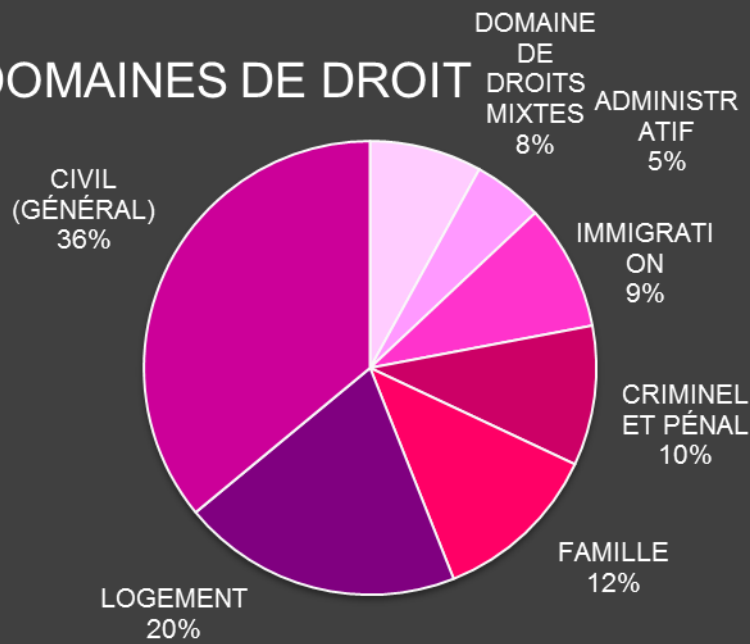
Statistiques

Du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013, nous avons accueilli 568 personnes. Voir tableaux en annexe.

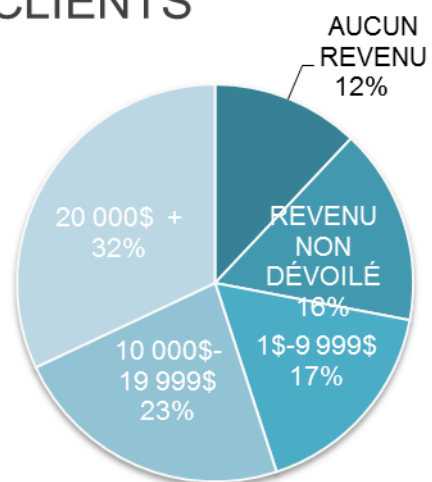
NOMBRE DE CONSULTATIONS PAR MOIS



DOMAINES DE DROIT



REVENU DE NOS CLIENTS



États financiers

La Clinique Juridique du Mile End État des Résultats et de l'Évolution des Actifs Nets De l'exercice terminé le 30 septembre 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Produits		
Dons	86 796\$	60 969\$
Subventions		
Emplois d'étés Canada	11 011	-
Ateliers juridiques	1 789	5 364
Activités d'autofinancement	-	1 198
Cotisations des membres	-	55
Divers	-	5
	<u>99 596</u>	<u>67 591</u>
Charges		
Salaires		
Réguliers	32 630	36 399
Emplois d'été Canada	11 011	-
Charges sociales	4 603	3 341
Frais de location	10 721	10 951
Honoraires professionnels et frais de comptabilité	9 719	4 271
Frais de bureau	1 518	890
Télécommunications et site web	1 372	630
Journal éducatif	1 159	1 344
Frais bancaires	218	4
Taxes et permis	33	32
Coût des événements	-	820
Entretien et réparations	-	784
Publicité et promotions	-	200
Autres	-	156
	<u>72 984</u>	<u>59 822</u>
Excédent des produits sur les charges	26 612	7 769
Actifs nets au début	<u>18 250</u>	<u>10 481</u>
Actifs nets à la fin	<u>44 862 \$</u>	<u>18 250 \$</u>

Clinique Juridique du Mile End/ Mile End Legal Clinic
État de la Situation Financière
Au 30 septembre 2013

	<u>30 sept</u> <u>2013</u>	<u>30 sept</u> <u>2012</u>	<u>1 oct</u> <u>2011</u>
Actif			
Actif à Court Terme			
Encaisse	50 071\$	25 824\$	11 903\$
Créances (note 4)	<u>523</u>	<u>1 606</u>	<u>2 822</u>
	<u>50 594\$</u>	<u>27 430\$</u>	<u>14 725\$</u>
Passif et Actifs Nets			
Passif à Court Terme			
Créditeurs et frais courus (note 5)	5 732\$	2 487\$	3 244\$
Apports reportés	<u>-</u>	<u>6 693</u>	<u>1 000</u>
	5 732	9 180	4 244
Actifs Nets			
Non-affectés	<u>44 862</u>	<u>18 250</u>	<u>10 481</u>
	<u>44 862</u>	<u>18 250</u>	<u>10 481</u>
	<u>50 594\$</u>	<u>27 430\$</u>	<u>14 725\$</u>

Engagement contractuel (note 7)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Note 4

Créances

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Autres recevables	- \$	153\$
Taxes de vente à recevoir	<u>523</u>	<u>1 453</u>
	<u>523\$</u>	<u>1 606 \$</u>

Note 5

Créditeurs et frais courus

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Frais courus	2 156\$	2 487\$
Déductions à la source salariale	<u>3 576</u>	<u>-</u>
	<u>5 732\$</u>	<u>2 487\$</u>

Note 7

L'organisme est engagé en vertu d'une convention de bail échéant le 28 février 2014 pour l'emplacement du bureau. Le loyer minimal futur pour l'exercice 2014 est 4 836\$.